

Conditions générales de vente des formations

1. DEFINITIONS

Client : co-contractant de STAT4DECISION

Formation inter-entreprises : Formation sur catalogue réalisée dans des locaux mis à disposition par STAT4DECISION.

Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client réalisée dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à la disposition par le Client ou par STAT4DECISION.

Formation à distance : Formation à distance et réalisée en salle de classe virtuelle.

2. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

STAT4DECISION fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à STAT4DECISION un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

4. FORMATION INTER-ENTREPRISES

Conditions Financières

L'acceptation de STAT4DECISION étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, STAT4DECISION se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous.

Les factures sont émises à l'inscription.

Ouverture d'une session de formation

STAT4DECISION se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

5. FORMATION INTRA-ENTREPRISES

Conditions Financières

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par STAT4DECISION. Un acompte de 30% sera versé par le Client à la signature de la commande.

Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, STAT4DECISION se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

6. REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

STAT4DECISION offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

7. DEDIT OU ABANDON PAR LE CLIENT

En cas de dédit ou d'abandon par le client à moins de 15 jours francs avant le début de la formation, ou abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du travail.

8. DEMATERIALISATION DES SUPPORTS

Dans le cadre d'un engagement de STAT4DECISION pour l'environnement, les supports fournis pour les sessions de formation sont des supports dématérialisés.

9. FORMATIONS à DISTANCE

STAT4DECISION accorde au Client un accès en ligne au service de salle de classe virtuelle avec mise à disposition des supports de formation.

Accès aux formations

L'accès aux formations est géré par la plateforme de salle de classe virtuelle de STAT4DECISION. Le Client doit s'assurer que les participants ont accès à Internet et que son système informatique permette l'accès à la plateforme. STAT4DECISION ne peut être tenu responsable d'un problème d'accès venant de la connexion du client.

10. PRIX ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de STAT4DECISION.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009). Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

11. REGLEMENT PAR UN OPCA

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCA qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si STAT4DECISION n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

12. INFORMATIQUES ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à STAT4DECISION en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de STAT4DECISION pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à STAT4DECISION.

13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Pour les formations inter-entreprises et les formations à distance

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation Interentreprises restent la propriété exclusive de STAT4DECISION et ne peuvent donc pas être cédés au Client.

- Pour les formations intra-entreprise

Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation, STAT4DECISION pourra céder au Client les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

14. RESPONSABILITE

STAT4DECISION pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le Client et résultant de l'exécution des actions de formation.

L'indemnité due au Client, en réparation de son préjudice, ne pourra dépasser le montant correspondant aux sommes versées par le Client à STAT4DECISION au titre de l'année civile pendant laquelle le dommage a eu lieu.

15. CONFIDENTIALITE

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont STAT4DECISION ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants. Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) lesdites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation du contrat ou du bon de commande, sur simple demande de l'autre partie.

16. COMMUNICATION

Le Client autorise expressément STAT4DECISION à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

17. RENONCIATION

Le fait pour STAT4DECISION de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

18. LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre STAT4DECISION et ses Clients relèvent de la Loi française.

19. ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société STAT4DECISION qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

20. ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par STAT4DECISION à son siège social au 37-39, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris.